



République Algérienne Démocratique et Populaire

Ambassade d'Algérie à Berne

Communiqué

Révision annuelle de la liste électorale du 1er au 31 octobre 2009

L'Ambassade d'Algérie à Berne informe les ressortissants Algériens immatriculés auprès de la section consulaire de l'Ambassade et non inscrits sur la liste électorale, qu'en application des dispositions de l'article 16 de l'ordonnance n°97-07 du 6 mars 1997 portant loi organique relative au régime électoral, il sera procédé à la Révision annuelle de la liste électorale du 1er au 31 octobre 2009.

Conformément aux articles 8, 11 et 20 de l'Ordonnance ci-dessus indiquée, les citoyens immatriculés non encore inscrits sur la liste électorale âgés de 18 ans et plus et ceux qui auront atteint l'âge de 18 ans révolus le 31 octobre 2009, sont invités à se rapprocher de la section consulaire de l'Ambassade, du 1er au 31 octobre 2009, du mardi au samedi, de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 15h00 :

Les citoyens qui ne sont pas en mesure de se déplacer, peuvent remplir ***[l'imprimé d'inscription](#)*** à la liste électorale et le renvoyer à l'adresse suivante :

Ambassade d'Algérie à Berne
Willadingweg 74

3006 Berne

Ou encore par Fax : 031 350 10 59

Ces imprimés dûment remplis et signés doivent parvenir à l'Ambassade d'Algérie, au plus tard le 31 octobre 2009.

Pour indication, il est porté à l'attention des ressortissants que l'immatriculation consulaire n'induit pas systématiquement l'inscription sur la liste électorale ; cela en conformité avec l'article 09 de la loi électorale qui stipule que : « Tous les Algériens et les Algériennes jouissant de leurs droits civils et civiques et n'ayant jamais figuré sur la liste électorale doivent solliciter leur inscription. »

Ambassade de la République Algérienne Démocratique et Populaire en Suisse
Willadingweg 74
3006 Berne

tél : 031 350 10 50

Fax : 031 350 10 59

www.ambassade-algerie.ch

*République Algérienne Démocratique et Populaire
Ambassade d'Algérie à Berne*